

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du Département des Côtes d'Armor

SAINT-BRIEUC, LE 19 FÉVRIER 2024

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COLLÉGIENNES ET COLLÉGIENS

DES ÉLÈVES DES COLLEGES D'HILLION ET D'EVRAU REÇUS A L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Les classes participantes au Conseil départemental des collégiennes et collégiens sont accueillies à l'Hôtel du Département par les élus départementaux afin de découvrir et de comprendre le rôle et les fonctions du Conseil départemental. Ce lundi 19 février, les élèves de la classe de 4^{ème} B du collège Charles-de-Gaulle à Hillion et des classes de 5^{ème} A et B de Sainte-Anne Saint-Joachim d'Evran ont été reçus par Christine Métois-Le Bras, conseillère départementale de Trégueux et présidente de la commission Citoyenneté au Département. Il leur reste désormais un mois pour déposer leur projet qui pourrait bien, s'il est lauréat, être présenté à l'Assemblée départementale le 24 juin prochain.

Mis en place pour la première fois à la rentrée 2023-2024, le Conseil départemental des collégiennes et collégiens est sur les rails ! « Cette opération de sensibilisation des jeunes citoyennes et citoyens représente un parcours d'éducation civique « grandeur nature », indique Christine Métois-Le Bras. Son but est de sensibiliser les élèves des collèges publics et privés à la démocratie tout en leur permettant de découvrir les politiques menées par la collectivité et ainsi être acteurs et actrices de la vie locale. » La thématique retenue pour cette année 2023-2024 et sur laquelle chaque classe devra travailler est : « Bien vivre dans le Département des Côtes d'Armor à l'horizon 2050 ».

UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE CONSTRUIT AUTOUR DE PROJETS

8 établissements (4 publics et 4 privés) se sont portés candidats pour qu'une de leur classe (niveau 5^{ème} ou 4^{ème}) puisse intégrer le premier Conseil costarmoricain des collégiennes et collégiens en s'engageant à élaborer un projet sur le thème proposé. Chaque classe sera représentée par 4 élèves, 2 filles et 2 garçons, élus par leurs camarades.

En mai, lors d'une session exceptionnelle organisée au sein de l'hémicycle René-Pleven, les 32 élèves constituant le Conseil départemental présenteront leur projet et indiqueront le vote réalisé dans leur classe pour retenir l'un des quatre projets préalablement sélectionnés sur les 8 déposés. Le projet lauréat sera présentée par sa classe aux élues et élus de l'Assemblée départementale, lors de la session plénière du 24 juin prochain.

UNE PREMIÈRE PHASE D'INFORMATION ET DE RENCONTRES

Avec l'appui d'une mallette pédagogique* composée de ressources documentaires hébergée sur le site internet du Conseil départemental, les élèves ont commencé à travailler en classe accompagnés de leurs enseignantes et enseignants.

Pour leur permettre de mieux connaître le Département et comprendre les principes du Conseil départemental des collégiennes et collégiens, une série de rencontres est organisée à l'Hôtel du Département du 13 au 20 février. Chaque classe est conviée pour une visite de l'hémicycle René-Pleven, une présentation de la collectivité par le binôme élu du canton et une visite du bureau du Président du Département. Cet accueil privilégié permet également aux élèves de poser des questions sur leur rôle de citoyen, le rôle des élues/élus et le processus démocratique.

RAPPEL DU CALENDRIER :

Octobre 2023 : dépôt et sélection des projets dans le cadre de l'appel à projets « Conseil départemental des collégiennes et collégiens », sur la base du volontariat

Février 2024 : Visite du Conseil départemental par les classes participantes et élection des 4 représentants filles et garçons de la classe

15 mars 2024 : dépôt du projet final sous forme de délibération et de rapport, accompagnés d'une vidéo de présentation du projet par les élèves

Fin mars 2024 : présélection de 4 projets par un jury composé d'élus et de représentants de l'Éducation nationale, de la Direction diocésaine et du réseau Diwan

Avril – mai 2024 : élection d'un des 4 projets par chaque collégienne et collégien au sein de sa classe

21 mai 2024 : session départementale exceptionnelle au cours de laquelle les représentants des huit classes participantes présenteront leur projet et le vote réalisé en classe

24 juin 2024 : le projet sélectionné sera voté par l'assemblée départementale.

*[Le Département lance son Conseil des collégiens | Côtes d'Armor le Département \(cotesdarmor.fr\)](https://cotesdarmor.fr/)